



BRUIT EQUIPEMENT APARTEMENT MITOYEN EN HLM

Par **pierredufour**, le **19/11/2018** à **15:53**

bonjour,

je souhaiterais avoir quelques informations sur une procedure que je pourrai lancer contre mon bailleur pour manquement a ces obligations , voici les faits :

je loue un appartement en HLM qui est équipé est équipé d une chaudiere gaz individuelle , tout les appartements sont de meme type et équipeés de chaudière murale pour le chauffage et l eau chaude - mon probleme est celui : la chaudiere de l appartement voisin est collé au mur mitoyen de mon salon et j entends la chaudiere quand elle fonctionne en mode chauffage donc presuqe tout le temps et quand il y un puisage d eau chaude , apres plusieurs reclamations aupres de mon bailleur le responsable technique est venu plusieurs fois et lui n as deceler aucun bruit - alors que la nuit tombée quand les bruits ambiants se font rares on entend tres clairement cette chaudiere fonctionner (sifflement et ronronnement) ma question est ci : quels sont mes recours ? est t il possible de demander une expertise acoustique ? qui devrait en supporter les frais ?(cout environ 1200 euros !) merci de vos réponses